

[retour](#)

L'AUGMENTATION DU BUDGET DU DEPARTEMENT

O. THUAL, 17 juin 2006

La question de l'augmentation du budget du Département est une cause qui a été plusieurs fois défendue par les enseignants et/ou par leurs élus aux différents conseils.

La première trace écrite de ce phénomène est lisible dans le [compte-rendu de la réunion](#) du Collège Des Enseignants de décembre 2005. Lors de cette réunion, je démontrerais [*EPI-DHMF* (1201) 2005, 3pp. : [.htm](#) et [.htm](#)] que l'abandon de la formation INSTN, en 2004, induisait une décroissance de 60 k€ du budget disponible en 2006. A partir de cette date, il revenait au niveau normal de 130 k€, conformément aux [règles de répartition](#) entre les Départements de l'ENSEEIH. Je proposais alors une série de mesures permettant de s'adapter à ce budget, la principale étant la réduction du coût de la troisième année. J'indiquais que ne rien faire revenait à condamner la politique d'équipement du Département. Les enseignants m'ont alors demandé de transmettre la revendication d'une augmentation du budget du Département, ce que j'ai fait, mais il n'a pas été possible d'aborder de front les mesures « d'austérité » que je proposais de débattre.

Les autres traces écrites de cette revendication peuvent être lues dans les compte-rendus des Conseil d'Ecole des 17 mars et 16 juin 2006 et celui du Conseil de Département du 15 juin 2006.

Je pense avoir toujours clairement exprimé ma position sur cette question, et ce court article est l'occasion de la préciser si cela n'a pas été le cas. Je partage, bien entendu, le point de vue que la pédagogie est la mission essentielle de notre Ecole et que la politique budgétaire doit refléter cette priorité. C'est pour cela que je pense que la répartition des moyens doit être un instrument permettant d'améliorer, à tous niveaux, la pédagogie de nos formations. Avant d'augmenter le budget d'un Département, il faut s'assurer qu'il sera utilisé à bon escient. Je considère donc qu'une demande d'accroissement de moyens doit être accompagnée d'un projet étayé où l'on démontre l'efficacité des dépenses existantes et envisagées.

Bien entendu, il est beaucoup plus populaire de se réfugier dans une fuite en avant consistant à réclamer plus de moyens avec un argumentaire peu étayé que de monter un véritable projet dont la qualité justifierait cette affectation de nouveaux moyens. D'un autre côté, je reconnais que ma politique n'a de sens que s'il existe une instance supérieure soucieuse de la reconnaître et de l'encourager ou si nous acceptons d'agir comme si c'était le cas.

REFERENCES

[1] L'INTRANET du Département : <http://www-hmf.enseeiht.fr>

[2] Tous les articles du journal interne du Département : [EPI-DHMF](#)

[retour](#)